

Remise à niveau**CHEF D'ÉQUIPE
DES SERVICES DE SÉCURITÉ INCENDIE ET ASSISTANCE À PERSONNES****OBJECTIFS DE LA FORMATION**

Répondre à l'obligation réglementaire de remise à niveau des titulaires d'un SSIAP2 (ou équivalent) dont la date de recyclage est dépassée ou bien qui ne peuvent justifier d'au moins 1607 heures d'activité dans la fonction durant les 36 derniers mois.

Textes de référence :

- *Fiche RS 5642 SSIAP2 de France Compétences*
(<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/5642/>)
- *Arrêté du 2 mai 2005 relatif aux missions, à l'emploi et à la qualification du personnel permanent des services de sécurité incendie des établissements recevant du public et des immeubles de grande hauteur*
(<https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000000448223/>)

PUBLIC CONCERNÉ

- Titulaires d'un SSIAP2 devant prolonger sa validité et ne remplissant pas les conditions d'un recyclage
- Titulaires d'un SSIAP2 dont la date de recyclage est dépassée

PRÉREQUIS D'ENTRÉE EN FORMATION

- Être titulaire du diplôme SSIAP 2, ERP 2 ou IGH 2
- Être titulaire de l'une des attestations de formation au secourisme suivantes : PSC1 de moins de deux ans ; SST ou PSE1 en cours de validité
- Être apte physiquement (certificat médical de moins de 3 mois – Formulaire réglementé fourni par le centre de formation)

DURÉE DE FORMATION

- 21 heures, réparties sur 3 jours consécutifs

DÉLAI D'ENTRÉE EN FORMATION

1 mois avant le début de la session de la formation (le temps de valider une formation au secourisme le cas échéant)

1 jour avant le début de la session **sous réserve** de répondre aux prérequis et dans la limite des places restantes.

⚠ Pour engager votre CPF ou demander un financement public, tenez compte des délais spécifiques d'instruction du dossier

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET ÉVALUATION

- Cours théoriques et pratiques avec appui audiovisuel
- Mises en situations
- Appréciation sous forme de QCM à la fin de chaque séquence pédagogique

La validation de la formation est conditionnée par la présence du stagiaire à l'ensemble des séquences programmées

Une appréciation sur les actions du stagiaire pendant les séquences pratiques est transmise à l'employeur.

CONTENU**Formation 100 % en présentiel**

- Programme conforme à l'annexe V de l'arrêté du 2 mai 2005

Fondamentaux de sécurité incendie

- Fondamentaux de sécurité
- Principes généraux de sécurité

Mise en situation d'intervention

- Conduite à tenir pour procéder à l'extinction d'un début d'incendie
- Mise en application globale des acquis opérationnels dans le cadre de l'intervention de l'équipe de sécurité

Évolution de la réglementation en matière de prévention et d'accessibilité

- Évolution de la réglementation
- Évolution du métier
- Retours d'expériences

Évolution de la réglementation en matière de moyens de secours

- Évolution des moyens de secours
- Agents extincteurs et moyens d'extinction
- SSI

Gestion du PC Sécurité en situation de crise

- Gestion d'une alarme, d'une alerte et réception des secours
- Gestion des évacuations
- Compte-rendu à la hiérarchie

Organisation d'une séance de formation

- Les méthodes pédagogiques
- Pratique de l'animation
- Déroulement chronologique d'une séquence

L'équipe de sécurité incendie

- Organiser l'accueil d'un nouvel agent
- Motiver son équipe et organiser des exercices quotidiens
- Gérer les conflits
- Gérer les documents administratifs

NOMBRE DE STAGIAIRES PAR SESSION

- 4 stagiaires minimum et 12 stagiaires maximum

PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

L'entrée en formation des candidats est conditionnée, entre autres, par la présentation d'un certificat médical d'aptitude datant de moins de 3 mois.

Le formulaire à utiliser, conforme à l'annexe VII de l'arrêté du 2 mai 2005 modifié, est fourni par l'organisme de formation.

Une référente handicap est à l'écoute des candidats concernés (Cf. Responsables et contacts)

RESPONSABLES ET CONTACT

Directeur du Centre de formation : Hugo Fontaine

Responsable pédagogique : Freddy Charbonnel

Équipe administrative : Elisabeth Porcu et Laurence Vaissière

Contact : 04 44 05 10 56 / pagformation@pag.fr

Référente handicap : Charlotte Bougain (04 73 98 28 29)

PLANNING 2026

- Du jeudi 8 au lundi 12 janvier
- Du mardi 9 au jeudi 11 juin

STATISTIQUES 2025

5 stagiaires formés

100 % des stagiaires satisfaits, dont 80% très satisfaits

100 % des stagiaires recommanderaient PAG Formation

Nos stagiaires parlent de leur expérience avec PAG Formation

« *Impeccable Instructive Complète* »

« *Connaissance Savoir Ambiance* »

Tarif Remise à niveau SSIAP2 par stagiaire : 422 €

Pack Remise à niveau SSIAP2 (MAC SST + Remise à niveau SSIAP2) : 510 €

Tarif groupe sur devis

